

GUIDE DU COMPOSTAGE PARTAGÉ



Conception graphique : Annemasse Agglo - Mai 2025. Illustration : © Zoeli. Ne pas jeter sur la voie publique.

QUELS DÉCHETS PEUVENT ÊTRE COMPOSTÉS ?

DÉCHETS ACCEPTÉS



✓ Légumes et fruits dont agrumes (crus, cuits, abîmés)



✓ Filtres et marc de café, sachets de thé et dosettes en papier



✓ Fleurs et plantes fanées sans terre ni pot



✓ Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées)



✓ Restes de repas sans viande (pâtes, riz...)

DÉCHETS REFUSÉS

même si la mention "**compostable**" est inscrite sur le déchet

× Sacs, sachets de thé et capsules en plastique



× Mouchoirs, essuie-touts, serviettes en papier



× Sacs d'aspirateur, cendres

× Déchets verts, tonte



× Produits laitiers (fromage...)



× Viandes, petits os



× Poissons, crustacés, coquillages



PENSEZ À FRAGMENTER VOS DÉCHETS EN MORCEAUX DE 5 À 10 CM !

LE GESTE V-E-R OU COMMENT BIEN COMPOSTER



1
VERSER
dans le bac d'apport



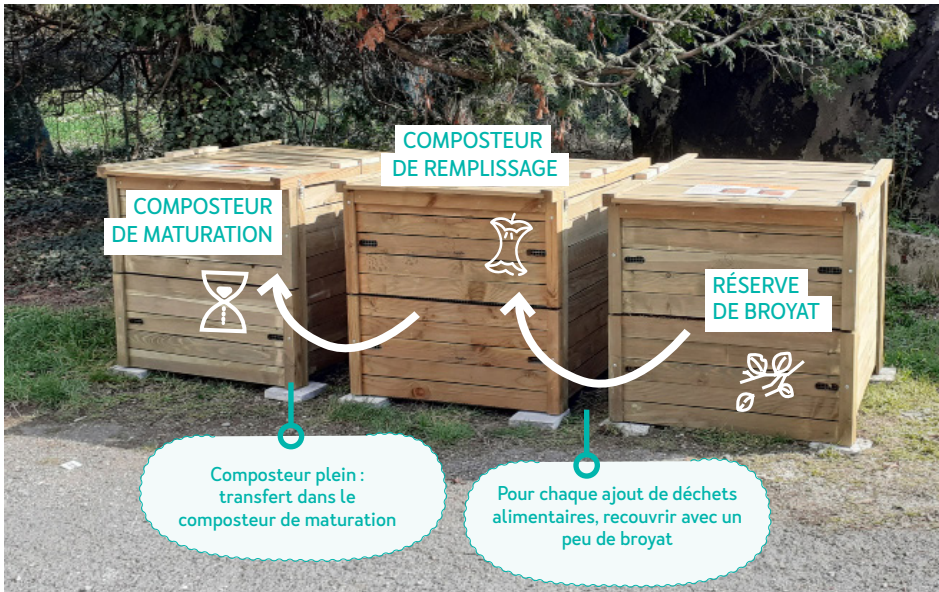
2
ÉTALER
sur toute la surface



3
RECOUVRIRE
avec une pelletée de broyat

N'OUBLIEZ PAS DE FERMER LE BAC EN PARTANT !

LE FONCTIONNEMENT DU SITE



* ordre des bacs non contractuel

La matière sèche (broyat de bois) est indispensable après chaque apport, mais en petite quantité pour ne pas ralentir le processus. Une fois mûr, le compost est distribué aux habitants 1 à 2 fois par an selon les apports.

LE RÉFÉRENT DE SITE

Le site est animé par des habitants bénévoles formés par l'agglomération.

Leur rôle est de :

- » Conseiller sur les bonnes pratiques
- » Veiller à l'équilibre du compost
- » S'assurer du bon fonctionnement du site
- » Organiser la distribution du compost mûr
- » Faire le lien avec le maître composteur de l'agglomération

Les coordonnées du référent sont indiquées sur le site de compostage.



POURQUOI COMPOSTER ?

1

VALORISER 1/3 DES Poubelles

Les déchets de cuisine sont essentiellement composés d'eau et représentent 30% de la poubelle grise (soit 85kg/hab/an). Les laisser dans la poubelle grise qui est envoyée à l'incinérateur, revient à jeter de l'eau...dans le feu !

3

SOULAGER LES LOGAUX À Poubelles ET RÉDUIRE LES NUISANCES

La poubelle grise, surtout composée de déchets de cuisine, génère odeurs et « jus de poubelle ». Un composteur bien aéré ne produit qu'une légère odeur d'humus forestier grâce à l'équilibre des matières.

2

AMÉLIORER LE GESTE DE TRI

Un geste de tri peut en entraîner un autre (emballages, verre).

4

CRÉER DU LIEN SOCIAL

Dans le cadre du suivi de l'Agglo, des temps conviviaux pédagogiques sont proposés pour accompagner et motiver les habitants.

Accompagnement gratuit par Annemasse Agglo :

- Accompagnement au montage du projet
- Fourniture de matériel et installation
- Formation des habitants au compostage
- Inauguration du site avec les habitants
- Soutien technique et visites régulières
- Mise en maturation et distribution du compost
- Approvisionnement en broyat

CONSEILS



Avant même de composter, pensons à réduire nos déchets alimentaires :

- » Achetons et cuisinons les justes quantités
- » Accommodons nos restes
- » Surveillons les dates de péremption
- » Rangeons bien notre réfrigérateur

Les épluchures peuvent être compostées, mais certaines sont aussi comestibles : fanes de carottes en pesto, pelures de pommes en compote...

Financé par



Annemasse **Agglo**

Pour plus d'informations :

04 50 87 88 88
infotri@annemasse-agglo.fr
annemasse-agglo.fr

